

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 17 JUIN 2020 À 20H

Le Conseil Municipal de BREILLY, légalement convoqué le Jeudi 11 Juin 2020, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur PECQUET Etienne, Maire.

Présents : Mme DECAMBRON Béatrice, MM. ALEXANDRE Eric, AUDEGOND Arnaud, CAMBIER Yohan, CASTEL Mathieu, DECAMP Claude, GAMBIER Gaëtan, LAGRANGE Louis, LAGRANGE Romain, LECRIVAIN Angélo, PECQUET Alexandre, PECQUET Etienne, PIGNÉ Tony, RIBEIRO José et YAHIAOUI Faouzi.

Absents excusés : X

Absents : X

Secrétaire de séance désigné : Alexandre PECQUET

Le Maire ouvre la séance et donne lecture du compte-rendu de la réunion du Samedi 23 Mai 2020 que le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

Le Maire ajoute à l'ordre du jour la création d'une prime exceptionnelle pour les agents mobilisés pendant l'état d'urgence sanitaire déclaré en application de l'article 4 de la loi N° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de COVID-19.

ORDRE DU JOUR :

1. PRISE D'ACTE DE LA DEMISSION DE MONSIEUR LE MAIRE EN TANT QUE CONSEILLER COMMUNAUTAIRE

Monsieur le Maire annonce qu'il a démissionné de son mandat de conseiller communautaire le 08/06/2020.

2. VOTE DU NOUVEAU CONSEILLER COMMUNAUTAIRE

Monsieur le Maire propose son 1er Adjoint, Eric ALEXANDRE, pour le remplacer en tant que conseiller communautaire.

Après avoir procédé au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, Eric ALEXANDRE est élu délégué communautaire titulaire avec 14 voix.

3. VOTE DES TAXES

Proposition de Monsieur le Maire de ne pas toucher aux taux des trois taxes pour l'année 2020 :

Taxe foncière bâti : 22,60 %

Taxe foncière non bâti : 45,49 %

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

4. VOTE DU BUDGET PRIMITIF (BUDGET PRINCIPAL)

Après s'être fait présenter le Budget Primitif pour l'exercice 2020, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, le vote et l'approbation de ce Budget Primitif 2020.

5. VOTE DU BUDGET PRIMITIF (BUDGET ASSAINISSEMENT)

Après s'être fait présenter le Budget Primitif pour l'exercice 2020, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, le vote et l'approbation de ce Budget Primitif 2020.

6. APPLICATION DU PROGRAMME ELECTORAL

Suite aux engagements que notre liste a pris pendant la campagne électorale, Eric ALEXANDRE propose de prévoir des temps de travail et d'échanges, en dehors de la réunion de Conseil Municipal, dans le but de prévoir et d'échelonner nos actions sur les 6 années de notre mandat.

Un premier temps est prévu le Vendredi 26 Juin à 19h à la Mairie.

Alexandre PECQUET est chargé d'élaborer un tableau récapitulatif de tous les points sur lesquels nous nous sommes engagés, que nous compléterons pendant la réunion pour planifier les 6 ans. Tony PIGNÉ propose de lui apporter son aide.

7. CREATION D'UNE PRIME EXCEPTIONNELLE POUR LES AGENTS MOBILISES PENDANT L'ETAT D'URGENCE SANITAIRE DECLARE EN APPLICATION DE L'ARTICLE 4 DE LA LOI N° 2020-290 DU 23 MARS 2020 D'URGENCE POUR FAIRE FACE A L'EPIDEMIE DE COVID-19

Conformément au décret susvisé, une prime exceptionnelle peut être mise en place dans la fonction publique territoriale en faveur des agents pour lesquels l'exercice des fonctions a, en raison des sujétions exceptionnelles auxquelles ils ont été soumis pour assurer la continuité du fonctionnement des services, conduit à un surcroît significatif de travail, en présentiel ou en télétravail ou assimilé.

Le Maire, après en avoir présenté les textes, propose de mettre en place cette prime exceptionnelle pour les agents particulièrement mobilisés pendant l'état d'urgence sanitaire

Après en avoir délibéré, l'assemblée approuve à l'unanimité.

8. QUESTIONS DIVERSES

-Eric ALEXANDRE, 1er Adjoint, informe le Conseil Municipal que des démarches ont été entreprises, concernant le terrain Rue du 60ème R.I. qui se situe en zone non-constructible, supportant cependant une construction (envoi d'un courrier en Préfecture à l'attention de madame la Préfète).

-Béatrice DECAMBRON, 3ème Adjointe, transmet une demande de villageois relative à la mise en place d'une benne pour recevoir les déchets verts, puisque la zone dédiée dans les Marais a été récupérée par son propriétaire. Le Conseil Municipal refuse : cela engendrerait trop de frais (achat ou location d'une benne, mise en place d'une vidéosurveillance afin d'éviter les débordements et incivilités, ...).

-Alexandre PECQUET, responsable de la Commission InfoCom, demande l'avis du Conseil Municipal concernant la création d'un encart dans le bulletin municipal permettant de communiquer un résumé des décisions prises en CM, afin de ne pas imprimer et distribuer les CR entier (dans un soucis de respect de l'environnement et de développement durable). Les CR entiers sont affichés (ou disponibles, pour les plus anciens) en Mairie, et seront bientôt consultables sur le site internet de la commune. Le Conseil Municipal valide cette proposition.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, Etienne PECQUET lève la séance à 22h25.